Article écrit par Christian SCHOLLY le 1 mars 2018

Un début d'année chargé pour les automobilistes

Billet d'humeur de Christian Scholly sur le plan de sécurité routière lancé par le Gouvernement au début de l'année.

Christian Scholly, Directeur de l'Automobile Club Association / © Christian Kempf

Le début d'année 2018 a été particulièrement chargé pour les automobilistes, avec un plan de sécurité routière que nous avons déjà largement discuté avec les pouvoirs publics en 2017. Il sera bien sûr nécessaire de revenir régulièrement sur ces mesures, bon nombre d'entre elles devant s'étaler entre 2018 et 2020... voire finalement ne pas s'appliquer pour certaines...

Mais, dans le même temps, le rythme des annonces n'a pas faibli en ce début d'année 2018, de sorte que nous avons réuni ces informations dans un dossier spécial “Ce qui attend les automobilistes en 2018” qui comporte à la fois la présentation de ces nouveautés et tous les commentaires et appréciations du Club à ce sujet. Ce dossier est bien sûr disponible et tous nos adhérents et lecteurs sont bien sûr invités à continuer à nous faire part de leurs remarques, commentaires et suggestions.

Notre dossier évoque ainsi des sujets aussi variés que :

- la dépénalisation du stationnement payant depuis le 1er janvier 2018, ce qui donne aux villes la maîtrise de leur politique de stationnement payant. Elles font des choix techniques et financiers différents, pas toujours faciles à comprendre pour l'automobiliste ;
- la poursuite du délire fiscal, avec notamment l'alignement essence-diesel et l'augmentation des taxes sur les carburants. À noter aussi de bonnes... et de moins bonnes nouvelles côté “bonus” et “prime à la conversion”, avec un durcissement du malus appliqué aux véhicules neufs ;
- autres nouveautés en vrac : l'obligation d'un plan de mobilité pour les entreprises et les modifications de l'aide pour l'achat d'un véhicule électrique.

Le tour d'horizon ne serait pas complet sans rappeler l'arrivée en mars 2018 du système d'appel d'urgence européen “Ecall” sur les nouveaux modèles de voitures et d'utilitaires, ainsi que la mise en place d'un nouveau contrôle technique à partir du 20 mai 2018, qui crée notamment la notion de “défaut critique” constituant un danger direct et immédiat pour la sécurité routière.

Le 25 mai 2018 verra la mise en œuvre du règlement européen sur la protection des données personnelles, lequel concernera aussi les véhicules et toutes vos données récoltées par votre voiture, sujet traité par le Club depuis plusieurs années et sur lequel nous aurons évidemment l'occasion de revenir.

Bonne route !

© Pierre Klein